Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Adm. Com. de Contern (Festival de la BD)
ayant son siège social à l'adresse 4, place de la Mairie
L-5310 Contern,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro .....,
(à biffer si non applicable), représentée par son collège échevinal,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Marion Zovilé-Diaquet
Fonction: Bourgmestre
Date: 04.10.2024
Cachet:

Nom: Stéphanie Ansay
Fonction: Echevin

Jean-Pierre Schmitz
Echevin.

ADMINISTRATION COMMUNALE ★ CONTERN ★

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Vu et approuvé
CONTERN, le 04.10.24
Le Collège Echevinal